Journal municipal de Jouy-le-Moutier (hors-série) • **36 MOIS, 36 ACTIONS • 2020-2023**

36 mois actions

POINT D'ÉTAPE 2020-2023

www.jouylemoutier.fr

SOMMAIRE

Votre Maire 3

36 mois à vos côtés 4

Le droit à l'expression pour tous 8

L'âme du village retrouvée
Une circulation apaisée 12

Biodiversité protégée 14

Rayonnement de la ville 15

Investissements 16

Une sobriété énergétique engagée 18

Des écoles plus vertueuses 19

Une jeunesse accompagnée
Une ouverture artistique et culturelle de qualité 20

Au service des Jocassiens 22

Vivre sa ville 24

Inclusion et solidarité 25

Une gestion responsable 26

Trombinoscope de vos élus 27

Revue de presse 28

Tribunes 30

Directeur de la publication : Hervé Florczak

Crédits Photos : Céline Sturm, Adobe Stock, archives municipales, Antonio Pedalino, Michel Dahyot, CDVO, Chilpéric Brard

Tirage : 7 500 exemplaires

Réalisation : Romane Soubigou
Direction de la Communication et de la Participation Citoyenne

Impression : Le Réveil de la Marne
Vivre à Jouy *est imprimé sur un papier couché satin 115 g / m² (Produit certifié PEFC 100%)*

Dépôt légal : Juin 2023

VOTRE MAIRE

Maire de Jouy-le-Moutier et vice-président de l'Agglomération de Cergy-Pontoise en charge de l'aménagement durable depuis 2020, Hervé Florczak est avant tout un Jocassien engagé de longue date.

Né à Poissy, marié et père de deux enfants, il vit à Jouy-le-Moutier depuis vingt-quatre ans. Après avoir fait des études de chimie, il rejoint les rangs de la sécurité publique en obtenant ses concours de police.

Après plusieurs années effectuées sur le terrain, il évolue vers le service de protection des hautes personnalités. Il devient ainsi chargé de la protection des présidents de la République, Nicolas Sarkozy et François Hollande à l'Élysée, puis d'Édouard Philippe à Matignon. Il parcourt alors le monde entier et s'enrichit au contact de cultures étrangères.

Parent d'élèves élu, il a aussi fait preuve d'un engagement bénévole en présidant le club de karaté local durant six ans. Sans engagement politique d'aucune sorte, il a souhaité franchir un nouveau pas au service des autres en se présentant à l'élection municipale de 2020.

Attaché aux valeurs de solidarité, d'égalité, de fraternité et de justice sociale, Hervé Florczak est un homme de principe et de fidélité. C'est un maire de terrain, à l'écoute des habitants, qui revendique sa fierté d'être Jocassien et promeut l'image de sa ville.

Depuis son élection le 28 juin 2020, il tient des permanences citoyennes lors desquelles il reçoit particuliers et familles en entretien individuel, pour écouter, discuter et soutenir.

Il a rencontré des dizaines de chefs d'entreprise et professionnels de santé, parfois pour les appuyer dans le maintien de leurs activités, parfois pour les aider à s'implanter sur la commune.

Il a animé des réunions de proximité auprès d'associations, d'ASL et de copropriétaires en plus de réunions publiques portant sur le budget et les grands projets de la Ville.

> Pour moi, le premier et le plus influent des réseaux sociaux, c'est la rue, le supermarché, la boulangerie, les restaurants, les gymnases, les sorties d'écoles…

36 MOIS À VOS CÔTÉS...

M. le Maire, un point d'étape à mi-mandat, à quoi ça sert ?

Ce point d'étape n'est pas une obligation. Il s'agit donc avant tout, pour la majorité municipale, d'un exercice de transparence démocratique. Nous souhaitons rendre compte concrètement des engagements pris par la Municipalité depuis le début de notre mandat en juillet 2020.

Celui-ci a démarré, rappelez-vous, dans le contexte si particulier de la période Covid, laquelle a obligé notre équipe à s'installer tardivement et nos projets ont démarré plus tard que prévu.

En cette période de crise sanitaire, il nous était impossible de nous réunir, impossible d'échanger en équipe complète et par conséquent, impossible de fédérer une dynamique de groupe autour d'un projet collectif.

Ce premier mandat a donc débuté dans un contexte dégradé qui a révélé les urgences à mener afin de coller, au plus près, des exigences de notre ville et aux attentes de ses habitants.

À ce moment-là, la priorité, la seule, était de garantir la sécurité sanitaire des Jocassiennes et des Jocassiens et de permettre l'accélération de la campagne de vaccination.

Au regard de ce contexte et de ces contraintes, nous pourrions penser que nous débutons finalement notre mandat... à mi-mandat ! Il n'en est rien.

Nous nous sommes adaptés et avons su relever les défis en ajustant notre programme électoral d'avant 2020 aux exigences d'après 2020.

Nous nous sommes montrés à la fois pragmatiques en abandonnant certains projets et **programmatiques** en produisant un programme pluriannuel d'investissement pour ce qui concerne, par exemple, les investissements autour de la transition écologique et de la sobriété énergétique.

Vous découvrirez ainsi dans ce rapport d'activité, un point d'étape précis et non exhaustif des chantiers ouverts, des projets initiés et des réalisations achevées.

Que retenez-vous de ces 3 premières années de mandat ?

Depuis juillet 2020, rien ou presque ne nous aura été épargné. Après deux années de crise sanitaire, a succédé une crise énergétique. Ces périodes ont évidemment bouleversé nos modes de vie comme nos priorités politiques.

Je dois vous dire aussi que pour la liste citoyenne sans expérience politique de longue date que nous avons composée, l'arrivée aux affaires a exigé de la ténacité. À cause du contexte inédit comme je vous l'ai expliqué mais aussi parce qu'une transition politique fait perdre énormément de temps.

Jouy-le-Moutier, en l'espace de seulement 12 ans, a déjà subi trois changements de Municipalité. Les conséquences sont lourdes pour la Ville et ses projets dont la continuité n'est pas assurée mais aussi pour les équipes qui ont besoin de stabilité dans l'exercice de leurs fonctions et pour se projeter sereinement dans l'avenir.

Nous avons ramené, j'ose le croire, à la fois du sens et de la cohérence grâce à l'I.A, l'Intelligence Administrative. Ce fut un travail de longue haleine et nous commençons, enfin, à mieux respirer.

> **Nous avons ramené, j'ose le croire, à la fois du sens et de la cohérence grâce à l'I.A, l'Intelligence Administrative.**

Ainsi, depuis trois ans Jouy-le-Moutier relève la tête et rayonne à nouveau tel qu'elle le devrait et tel que nous le voulons.

Les labels 2e fleur et Apicité ainsi que la labellisation Patrimoine d'Intérêt Régional pour le site Raclet couronnent nos actions en faveur du cadre de vie, de la biodiversité, de la préservation du patrimoine jocassien et participent à redorer le blason de notre ville.

Notre ville est une ville de plus en plus prisée du département et je m'en réjouis.

Quelles sont les principales difficultés et évolutions auxquelles votre équipe a dû s'adapter ?

Aujourd'hui, une ville doit faire autant avec moins, voilà l'équation quotidienne qu'il nous faut résoudre. Nous faisons tout ce qui est possible afin de garantir un service public de qualité avec moins de moyens financiers. Croyez-moi, c'est une tâche ardue.

Mais je vais vous dire, **en prenant le temps de bien faire les choses, on arrive à faire mieux avec moins.** Prenons le cas de la rénovation de voirie des rues au village, c'est l'un des tous premiers projets, si ce n'est le premier, que nous avons repris en main.

Quand nous sommes arrivés aux affaires, il s'agissait alors de refaire uniquement la couche de roulement.

Il n'y avait rien d'envisagé pour favoriser l'accessibilité des parents à poussette, des piétons ou des vélos. Rien pour le volet sécurité routière, rien pour la préservation du caractère patrimonial du village, rien pour l'éclairage… Bref, il ne s'agissait que de travaux de surface pour la somme de 1,5 millions d'euros.

Nous, nous avons pris le temps d'intégrer la problématique du village dans son entièreté. Refaire une rue, c'est d'abord repenser l'aménagement du territoire. Au village, c'était plus qu'une priorité, c'était une évidence. Nous avons requalifié l'ensemble du linéaire en intégrant les problématiques de mobilité, de partage de voierie et de préservation du cadre de vie.

Bien sûr, la facture a augmenté. Nous sommes alors partis en quête de financements extérieurs ce qui n'était ni une habitude, ni une méthode. En candidatant à plusieurs subventions pour lesquelles des dossiers furent montés, nous avons récupéré plus de la moitié de nos investissements.

Au final, les Jocassiens auront donc mieux pour moins.

Enfin, la baisse des dotations de l'État, l'augmentation de l'indice du point des agents qui est une excellente chose, l'augmentation des coûts des fluides - je le rappelle 300% d'augmentation du prix du gaz et 180% du prix de l'électricité - ont représenté des enjeux majeurs à relever pour l'équipe municipale.

Cet argent non prévu au budget 2022, il a bien fallu le trouver !

Le tout avec une exigence forte et que je défendrai bec et ongles : celle de ne pas faire de l'argent du contribuable jocassien, une variable d'ajustement. Cela nous a demandé de nouveau des arbitrages et nous y sommes parvenus.

Un maire n'est pas au-dessus des autres, il est au milieu de tous.

Nul ne sait ce que nous réserve l'avenir et tant que je pourrai éviter le recours à l'augmentation des impôts locaux, je le ferai.

… tant que je pourrai éviter le recours à l'augmentation des impôts locaux, je le ferai.

Comment abordez-vous les prochaines années ?

Avec envie et détermination. Je continuerai à être comme je suis.

Répétition générale de la Mêlée des Chœurs en présence de François Hollande - Parc Raclet - 11 mai 2023

Un maire n'est pas au-dessus des autres, il est au milieu de tous. C'est une place privilégiée et très délicate car, pour beaucoup, vous êtes censé avoir réponse à tout.

Je veux bien tenter de répondre à tous, dans la limite de journées de 24 heures mais répondre à tout, j'en suis bien évidemment incapable. On me sollicite aussi, par exemple, pour une réception défectueuse de télévision ! Cela prouve que, pour beaucoup, le maire reste encore un référent central vers lequel on peut se tourner.

Je suis conscient qu'il existe encore un bon nombre de problématiques à résoudre. Certaines durent depuis des décennies mais je ne suis là que depuis 36 mois et le mandat que j'occupe n'en dure que 72.

Il faut aussi une stabilité politique pour assurer le suivi des dossiers sur plusieurs années, éviter de changer d'interlocuteurs et repartir systématiquement de zéro.

Pour certaines situations, des décisions fortes ont dû être prises pour avancer concrètement et durablement. C'est ce que j'ai fait, par exemple, sur la circulation dans le quartier de Vincourt-Glatigny en prenant un arrêté interdisant la circulation des lignes de bus 12 et 14.

Je continuerai, bien sûr, à être présent sur le terrain.

La proximité n'est pas une posture, un maire doit se confronter aux réalités du terrain. Pour moi, **le premier et le plus influent des réseaux sociaux, c'est la rue, le supermarché, la boulangerie, les restaurants, les gymnases, les sorties d'écoles...** car un bureau ne vous dit rien de ce que vous devez savoir.

Ce n'est pas tous les jours simple mais au moins avec les Jocassiens on sait où on en est !

Le droit à l'expression pour tous

Une commune se construit, se développe et vit grâce à l'implication de l'ensemble de ses habitants, toutes générations confondues.

Pilier du mandat politique qui remodèle Jouy-le-Moutier en profondeur, la démocratie participative essaime à Jouy le Moutier avec :

1

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

30 jeunes, âgés de 10 à 13 ans, siègent au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Élus pour deux ans, ils donnent leur avis sur les projets communaux, initient et réalisent leurs propres projets, sont le porte-parole des autres enfants, représentent le CMJ lors des manifestations, participent aux commissions de travail et réunions plénières.

2

CONSEIL DES SENIORS

20 seniors font vivre cette instance consultative de réflexion, de concertation, de suggestion et d'action, qui permet aux seniors de participer à la vie locale en mettant leur disponibilité et leur expérience à la disposition des élus et des Jocassiens.

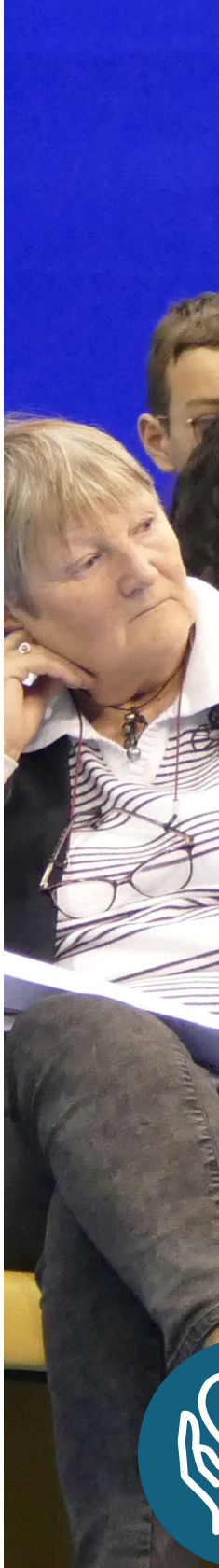

UN CHIFFRE CLÉ

+ *de* 90 000 €

OBTENUS AU BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN 2021 ET 2022

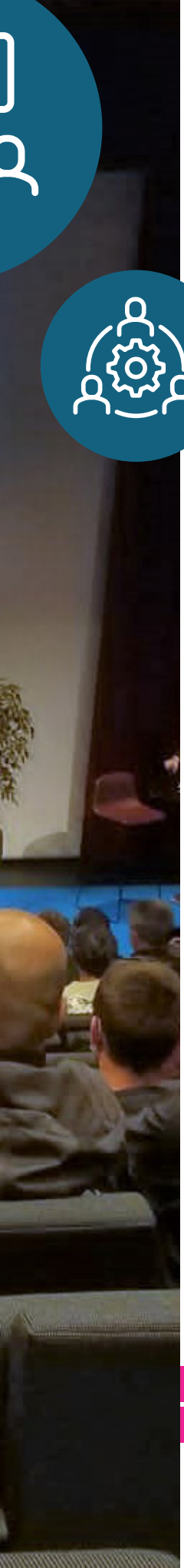

3

CONSULTATIONS ET RÉUNIONS CITOYENNES

La proximité est également favorisée dans le cadre de réunions spécifiques (grands projets de ville, budget...) ainsi que lors de rencontres dédiées aux acteurs associatifs ou encore aux ASL lors de réunions citoyennes. Depuis le début du mandat, plusieurs consultations citoyennes ont aussi permis à tous de s'exprimer sur des sujets divers en choisissant la couleur de la passerelle aux Tremblays, la calligraphie de l'artiste 2Flui aux Bourseaux ou encore le nouveau logo de la Ville !

4

CAFÉS CHANTIER

La proximité pour faciliter les échanges autour des travaux d'envergure. Depuis le début de l'opération de rénovation des rues principales au village, par exemple, des cafés chantier sont organisés. Il s'agit de moments d'échanges auxquels sont présents riverains, élus et entreprises.

46 CAFÉS CHANTIER ORGANISÉS DEPUIS FÉVRIER 2021

+ ET AUSSI :

Marches exploratoires

Dispositif original de participation citoyenne, les marches exploratoires des mobilités permettent aux habitants, en présence d'élus, de collecter leurs expériences vécues et leurs perceptions de leur environnement urbain.

Reconnaissance citoyenne

- *Cérémonie des médaillés du travail*
- *Cérémonie nouveaux habitants*
- *Cérémonie CM2*
- *Remise trophée sportif*

BUDGET PARTICIPATIF ÎLE-DE-FRANCE

PERMANENCES DU MAIRE

L'âme du village retrouvée

La Municipalité agit au quotidien pour rendre Jouy-le-Moutier plus accueillante, plus apaisée et plus agréable à vivre. Cette volonté d'agir passe par la réfection des routes et des trottoirs, sans oublier nos monuments. À ce titre, l'aménagement et la réfection des rues de Maurecourt, Grande Rue et de Vauréal constituent le premier grand projet urbain du mandat.

7 ZONE 30 VILLAGE

La limitation de vitesse a changé dans les rues principales au village passant de 50 à 30 km/h. La ville a souhaité ralentir la vitesse des voitures pour plus de sécurité, mais aussi pour limiter les nuisances sonores et environnementales.

8 EXTENSION DE LA ZONE BLEUE

La zone bleue s'est étendue jusqu'au parking du centre culturel avec pour objectif d'assurer la rotation des véhicules. La durée maximale de stationnement a, elle, été portée à 3h sur l'ensemble des parkings concernés.

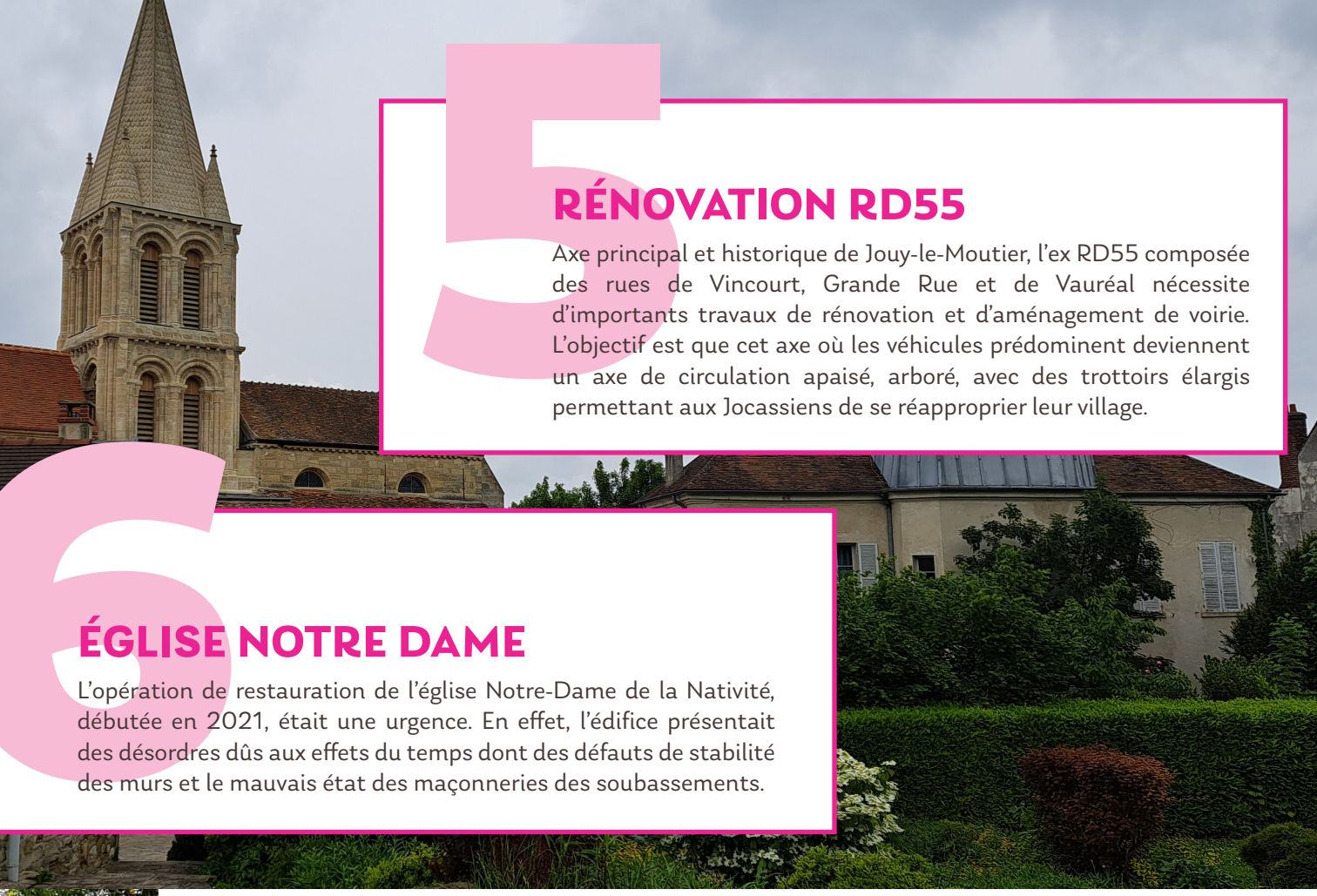

5

RÉNOVATION RD55

Axe principal et historique de Jouy-le-Moutier, l'ex RD55 composée des rues de Vincourt, Grande Rue et de Vauréal nécessite d'importants travaux de rénovation et d'aménagement de voirie. L'objectif est que cet axe où les véhicules prédominent deviennent un axe de circulation apaisé, arboré, avec des trottoirs élargis permettant aux Jocassiens de se réapproprier leur village.

6

ÉGLISE NOTRE DAME

L'opération de restauration de l'église Notre-Dame de la Nativité, débutée en 2021, était une urgence. En effet, l'édifice présentait des désordres dûs aux effets du temps dont des défauts de stabilité des murs et le mauvais état des maçonneries des soubassements.

Une circulation apaisée

L'abaissement des vitesses dans certains secteurs en ville permet de mieux partager la voirie entre piétons, cyclistes, automobilistes et rend ainsi l'espace public plus sûr et plus convivial.

9

ARRÊT DES BUS DES LIGNES 12 ET 14/ CAR GRISEL

Dans la continuité des actions engagées par la Ville en faveur de la qualité du cadre de vie, rue de Maurecourt, la circulation des bus lignes 12 et 14 du réseau Réolis a été interdite par arrêté en date du 1er janvier dernier.

Biodiversité protégée

Notre santé est déterminée par de nombreux facteurs sociaux et environnementaux. Les politiques en santé environnementale visent à développer des environnements favorables à la santé de tous.

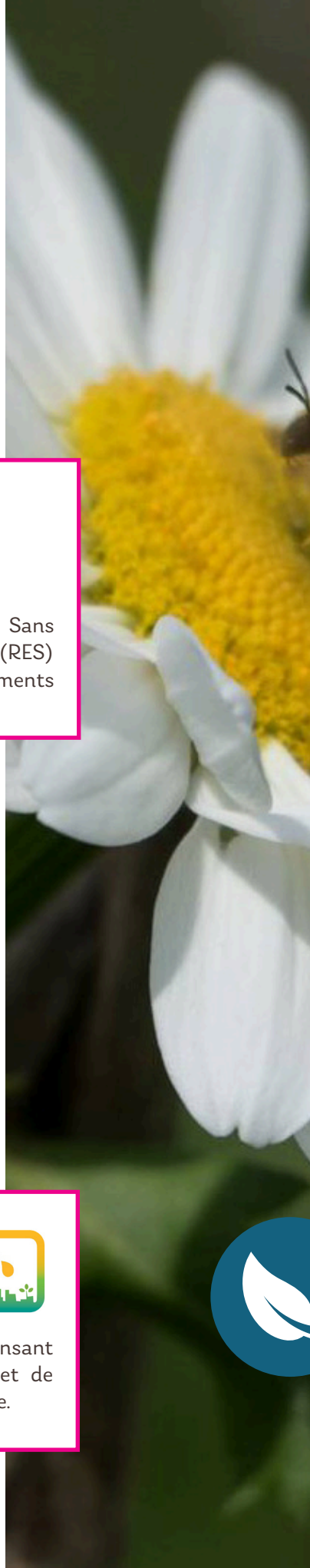

10

CHARTE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Jouy-le-Moutier a signé la charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens du Réseau Environnement Santé (RES) et a ainsi rejoint les 200 communes, 4 Régions et 6 Départements déjà signataires.

11

NICHOIRS ET HÔTELS À INSECTES

Financés dans le cadre du budget participatif de la Région Ile-de-France, la ville a mis en place des hôtels à insectes et des nichoirs. Les hôtels à insectes ont été réalisés par l'Esat La Hêtraie.

12

APILABEL

En 2022, la ville a décroché sa première abeille récompensant son engagement en faveur de la protection de l'abeille et de l'environnement. Le label figure désormais aux entrées de ville.

Rayonnement de la ville

L'obtention de labels est aujourd'hui un vrai enjeu pour le rayonnement des communes. Ils récompensent l'engagement de la ville en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité.

13

2E FLEUR

Véritable indicateur de la qualité de vie, ce label, riche de 60 ans d'histoire, récompense les communes engagées pour l'amélioration du cadre de vie. La commune a vu ses efforts couronnés par une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

14

PATRIMOINE INTÉRÊT RÉGIONAL

Le Conseil régional d'Île-de-France a attribué le label « Patrimoine d'intérêt régional » à l'ensemble du parc communal dit Raclet : parc, maison, lavoir ainsi que le kiosque. Ce label permet de prétendre à des aides pour le financement de travaux de restauration et d'aménagement et aussi de diverses actions de découverte, à l'attention tant des habitants que des visiteurs extérieurs.

ET AUSSI :

Ouverture du Festival *Image par Image*

Mêlée des Chœurs, avec la présence exceptionnelle de François Hollande

Investissements

Rénovation des rues de Maurecourt, de Vauréal et de la Grande Rue.

Église Notre-Dame de la Nativité : Restauration structurelle

École primaire des Jouannes : Rénovation énergétique.

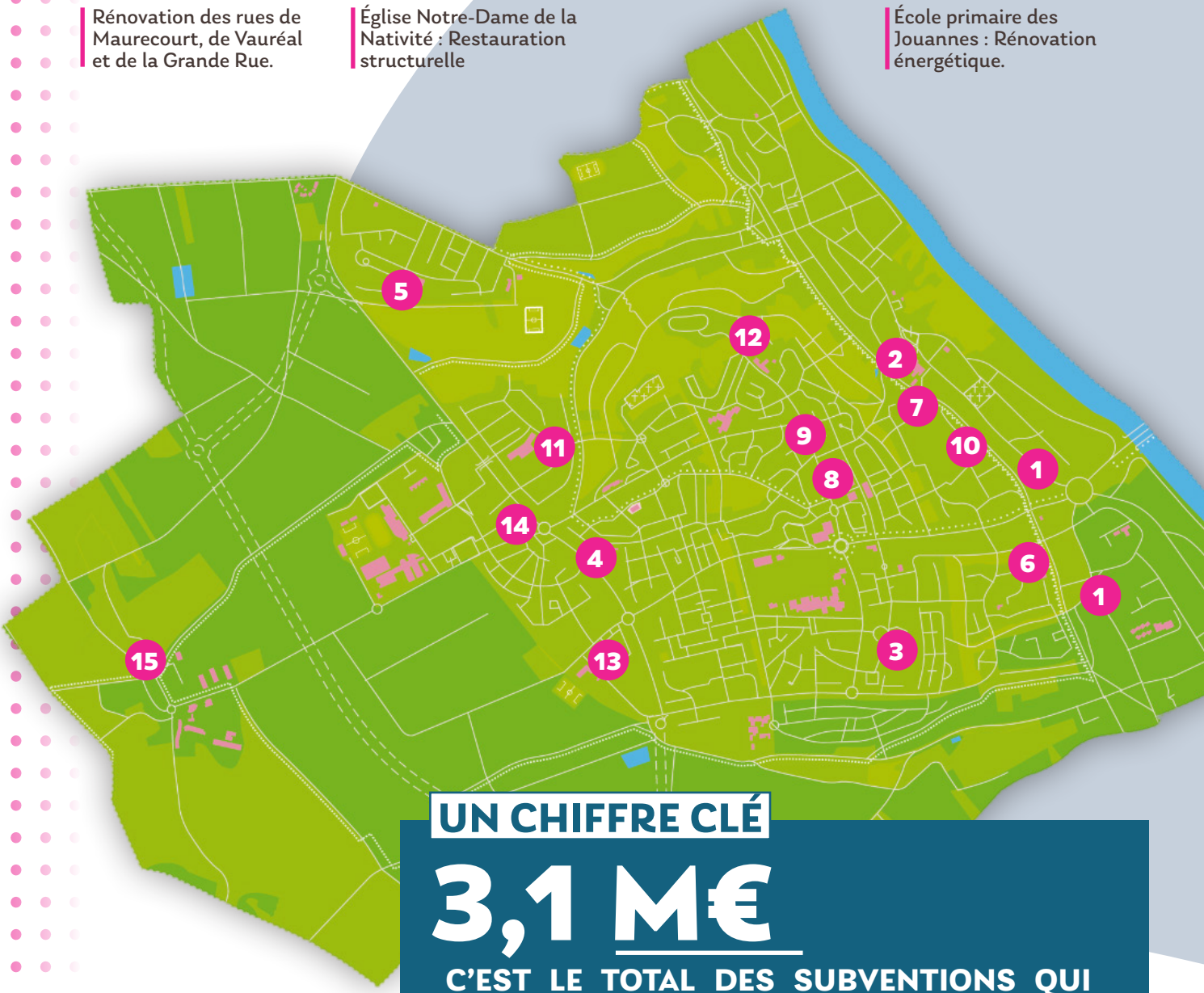

UN CHIFFRE CLÉ

3,1 M€

C'EST LE TOTAL DES SUBVENTIONS QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉES EN 2021 ET 2022 SUR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT.

4

Groupe scolaire du Noyer : Création d'une cour Oasis et ravalement de façade.

5

École primaire de la Côte des Carrières : Rénovation énergétique et réhabilitation du terrain sportif.

6

École primaire des Vaux Labours : Rénovation énergétique, remplacement des menuiseries.

7

École primaire du Village : Rénovation énergétique.

8

École primaire des Éguerêts : Ravalement de façade.

9

Réfection de l'avenue des Bruzacques en 2023.

10

Chemin des miettes : Réfection de la voierie aux abords de l'école du Village.

11

Carrefour rue de la Vallée, rue des Girolles : Sécurisation des voies avec l'aménagement d'un plateau surélevé, du mobilier urbain et une reprise des accès de pistes cyclables.

12

Plaine des Rougeux : Réaménagement de l'espace végétal de l'amphithéâtre et création d'une rampe d'accès.

13

Bâtiment des archives : Construction du bâtiment des archives avec la pose de panneaux photovoltaïques.

14

Passerelle des Tremblays : Consultation sur la couleur de la passerelle dans le cadre de sa réhabilitation par la CACP.

15

Ferme d'Écancourt : Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement (courant 2023).

Une sobriété énergétique engagée

La Ville poursuit une politique active pour assurer le confort dans les bâtiments communaux et pour réduire les consommations d'énergie au travers de nombreuses actions portant à la fois sur son patrimoine, ses équipements et ses aménagements.

15

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après le raccordement des panneaux photovoltaïques au gymnase des Merisiers, la Municipalité a souhaité équiper le toit du nouveau bâtiment consacré aux archives d'une telle installation. Ainsi, 150m² de panneaux photovoltaïques produiront l'électricité pour alimenter le bâtiment. Le surplus sera revendu.

16

DÉPLOIEMENT DE LA GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La collectivité œuvre au quotidien pour déployer des actions de sobriété sur son patrimoine bâti en plaçant des dispositifs intelligents pour mieux gérer l'énergie des bâtiments. Une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) permet effectivement de consommer «mieux» l'énergie des bâtiments publics.

+ ET AUSSI :

J'allume ma rue

Des écoles plus vertueuses

Optimiser l'ensemble des établissements scolaires, afin de faire face aux enjeux de sobriété énergétique, tout en rénovant les extérieurs pour favoriser la végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur, voilà le défi relevé par la Municipalité depuis trois ans pour améliorer le confort des écoliers.

17

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Ville profite de chaque période de vacances pour conduire des travaux de rénovation thermique des huit groupes scolaires suivant un plan pluriannuel d'interventions. Ainsi, plusieurs groupes scolaires ont déjà bénéficié d'isolation des façades par l'extérieur, d'une protection solaire par la mise en place de volets roulants, et de remplacement de l'éclairage par un système LED. Sans oublier, les menuiseries de certains bâtiments qui ont été remplacées par des fenêtres double vitrage.

1+3

ET AUSSI :

Tri des déchets dans les cantines

18

COUR OASIS

La Ville mène un travail de rénovation et d'aménagement des cours de récréation au sein des écoles. L'objectif est de transformer ces espaces encore trop souvent bétonnés en îlots de fraîcheur plus agréables à vivre au quotidien pour les enfants et le personnel encadrant. La première réalisation a vu le jour à la rentrée de septembre 2022 dans le groupe scolaire du Noyer.

Une jeunesse accompagnée

La jeunesse est le siège d'engagements forts de la Municipalité.
Elle accompagne au plus près de leurs besoins, les parents et leurs enfants quels que soient leurs âges.

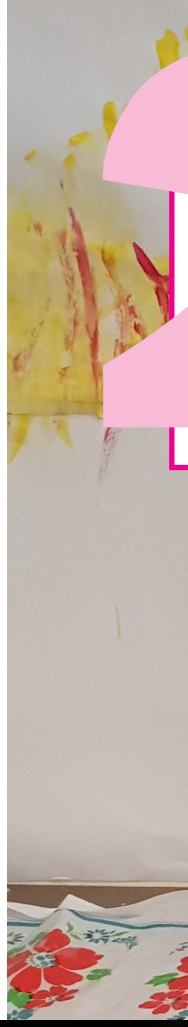

19

DÉCROCHE TA FORMATION

Pour mener au mieux la recherche de patrons nécessaire à la signature d'un contrat d'alternance en apprentissage ou de professionnalisation, la ville a mis en place dès 2021, dans le cadre de sa politique jeunesse, le dispositif « Décroche ta formation ».

22

QUINZAINE DES ARTS

Au-delà de sa vocation à être un coup de projecteur sur les artistes locaux, la Quinzaine des Arts est la concrétisation d'une volonté politique et d'un projet culturel. Elle invente des propositions et des chemins d'accès nouveaux à la culture. Elle incite à sortir des murs pour aller au-devant du public.

23

MÉDIATION CULTURELLE

Des projets de médiation et d'éducation artistiques et culturelles sont mis en place en direction des scolaires et des publics spécifiques par la Ville et ses partenaires artistiques.
Ce travail permet à des centaines d'écoliers et adhérents d'associations, de personnes âgées, etc... de participer de différentes façons à la vie culturelle de Jouy-le-Moutier.

20

SÉJOUR FAMILLE

La Ville a souhaité proposer une offre complémentaire au mois d'août en organisant un séjour famille. En août 2022, 48 personnes sont parties en Normandie avec l'équipe du centre social pendant une semaine. Un projet co-construit avec et pour les familles dans le but de renforcer les liens familiaux et de soutenir l'insertion sociale.

21

SALLE SNOEZELEN

La Ville a aménagé une salle multi-sensorielle dite snoezelen, au sein de la Maison de la Petite Enfance permettant d'offrir aux tout-petits des temps d'accompagnement spécifiques fondés sur l'écoute et l'observation. Avec l'aménagement de cette salle, la Ville confirme sa volonté de renforcer ses actions à destination de la petite enfance.

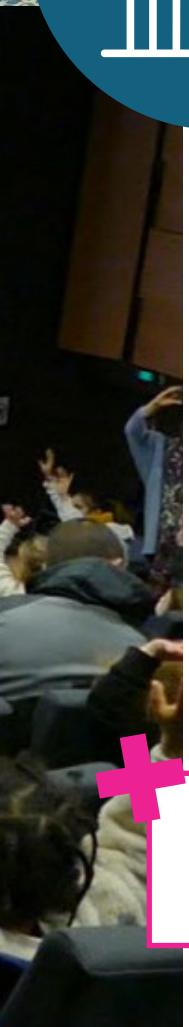

Une ouverture artistique et culturelle de qualité

Grâce aux programmations artistiques éclectiques, de qualité et accessibles à tous, les projets artistiques et culturels suscitent la curiosité et l'engouement d'un public toujours plus large.

+ ET AUSSI :

Accueil Festival *Cergy, Soit !* , Festival *No mad*, Festival *Image par Image* & Festival *Jouer au Cinéma*

Au service des Jocassiens

La Ville s'engage pour la qualité du service public en replaçant l'usager au centre de l'action municipale en lui apportant, entre autres, un service modernisé, fluide et rapide.

24

REGROUPEMENT DE SERVICES AU BEFFROI

La Ville a simplifié le parcours usager-citoyen en regroupant différents services au sein du Beffroi avec la mise en place d'un accueil central.

25

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Afin de développer ses efforts en matière de lutte contre la fracture numérique, dans le cadre du dispositif de l'État «Conseiller numérique France-Services», la Ville a recruté une conseillère numérique qui accompagne les habitants dans leur apprentissage des outils informatiques.

+ ET AUSSI :

- **Conseils municipaux en direct**
- **Second Colombarium**
- **Distribution de calculatrices aux élèves de CM2**

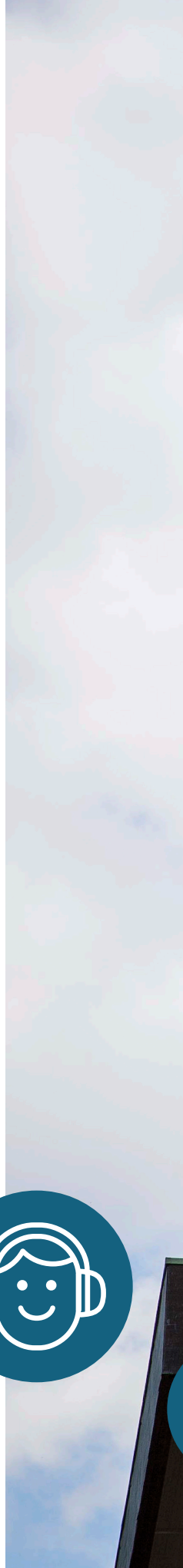

26

MALLETTE ÉNERGÉTIQUE

Afin d'accompagner ses habitants dans la réduction de leurs consommations d'énergie, mais également d'analyse de la qualité de l'air intérieur, la municipalité prête gratuitement une mallette de diagnostic énergétique.

27

CRÉATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS AUX ROUGEUX

En 2021, la collectivité a créé un cheminement piéton et PMR permettant également aux poussettes d'accéder à la plaine.

Vivre sa ville

Connaître sa ville permet de mieux la vivre au quotidien, la municipalité s'attache donc à faciliter l'accès aux services, aux équipements ou aux activités. Il s'agit aussi, par-là, de vivre une citoyenneté pleine et entière en prenant sa place, au quotidien, dans l'espace partagé que constitue la commune.

28

GUIDE NUMÉRIQUE DE LA PETITE ENFANCE

S'il répond à un enjeu de modernisation des outils, le tout nouveau guide numérique proposé par la Ville entend aussi simplifier la vie des parents. Pour profiter pleinement de ce guide et lutter aussi contre la fracture numérique, une tablette a été mise à disposition des parents à l'accueil de la maison de la petite enfance.

29

ÉVOLUTION DU PASS-ASSOCIATIF

La Ville a fait évoluer le Pass associatif dont l'objectif est de faciliter l'accès des jeunes aux associations sportives, culturelles et de loisirs sur la commune. Le dispositif, proposé par la municipalité aux jeunes Jocassiens scolarisés du CP au lycée jusqu'à l'âge de 17 ans, permet de profiter d'une réduction du coût de l'adhésion auprès des associations partenaires.

30

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ JEUNES ÉLECTEURS

La Ville organise une cérémonie dédiée à la remise de la première carte électorale aux jeunes jocassiens ayant atteint leur majorité, avant leur tout premier scrutin. Une occasion de rencontrer les élus locaux et d'échanger avec eux sur l'engagement citoyen mais aussi de se familiariser avec les modalités électorales.

+ ET AUSSI :

- Lancement page Instagram
- Concours illuminations de Noël

Inclusion et solidarité

La municipalité porte l'ambition d'une ville pour tous en encourageant les initiatives solidaires et le lien social avec l'objectif de lutter contre l'isolement ou l'exclusion.

31

SUPPRESSION DES FRAIS D'ADHÉSION DU CENTRE SOCIAL

Afin d'ouvrir au plus grand nombre les activités du centre social et lever les freins financiers, les frais d'adhésion préalables aux inscriptions ont été supprimés.

32

OCTOBRE ROSE

La Ville de Jouy-le-Moutier a affirmé son engagement en faveur de la santé des femmes en proposant une marche rose ainsi que des actions de sensibilisation et de prévention dans le dépistage et la prévention du cancer du sein.

33

MAISON SPORT SANTÉ

Ouverte en septembre 2022 à la maison des associations, cette structure permet à la fois d'accueillir celles et ceux ayant une prescription médicale, et des personnes souhaitant reprendre une activité sportive, que ce soit pour une question de santé ou de bien-être.

Une gestion responsable

La gestion raisonnée des finances permet à la Ville d'absorber le choc des crises actuelles tout en continuant d'investir pour la commune sans avoir à actionner le levier fiscal, conformément à l'engagement pris devant les Jocassiens.

34

NON AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX

Promesse annoncée, promesse tenue. Depuis trois ans, la Ville maintient ses taux d'imposition grâce à une gestion rigoureuse, des économies et une recherche active de subventions.

0%

35

RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Biodiversité, numérique ou encore transition énergétique, la recherche de co-financements est devenue une priorité afin de renforcer les marges de manœuvre financières de la Ville.

36

DÉPRÉCARISATION

Dès 2020, la mairie a lancé un plan de « déprécarisation » pour réduire le nombre d'agents aux contrats précaires et qui sont en grande majorité des femmes.

Vos élus de la majorité municipale

Hervé Florczak
Maire de Jouy-le-Moutier
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
en charge de l'Aménagement durable

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hamid BACHIR BENDAOUD
1er Adjoint au maire
en charge des finances, du budget, et des ressources humaines
Conseiller communautaire
délégué au numérique et à la ville intelligente

Christelle SAINT-JUSTE CAPALITA
2e Adjointe au maire
en charge des affaires générales et juridiques

Éric LOBRY
3e Adjoint au maire
en charge de la tranquillité publique et de la qualité du cadre de vie

Najad LAÏCH
4e Adjointe au maire
en charge de l'action sociale et du logement

Don Abasse BOUKARI
5e Adjoint au maire
en charge de l'éducation, la jeunesse et l'égalité des chances

Audrey NAKACHE
6e Adjointe au maire
en charge de la petite enfance et de la vie familiale

Maxime LOUBAR
7e Adjoint au maire
en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique, numérique et participative

Julie PERREGAUX
8e Adjointe au maire
en charge de la vie associative et des sports

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AVEC DÉLÉGATIONS

Muriel TARTARIN
Conseillère municipale
déléguée à la culture, au patrimoine et à la mémoire

Siham TOUAZI
Conseillère municipale
déléguée aux séniors et au lien intergénérationnel

Yaël RADOLANIRINA
Conseiller municipal
délégué au handicap

Guermia APHAYAVONG
Conseillère municipale
déléguée aux animations commerciales

Christine CATARINO
Conseillère municipale
déléguée aux mobilités
Conseillère communautaire
missionnée en santé environnementale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jonathan LEBON
Conseiller municipal

Olga DURAN
Conseillère municipale

Valérie ZWILLING
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

Luc DOGBEY
Conseiller municipal

Jean-Claude FARAIN
Conseiller municipal

Pierre KIANI
Conseiller municipal

Thibault LE ROUX
Conseiller municipal

Jérémy CAYZAC
Conseiller municipal

Célia CHIAKH
Conseillère municipale

Samir TAMINE
Conseiller municipal

Michèle ZIDDA
Conseillère municipale

Christian PAUL
1959 - 2022

Revue de presse

Jouy-le-Moutier, doublement labellisée

Jouy-le-Moutier a obtenu la labellisation deux fleurs au concours national des Villes et Villages Fleuris 2022. Et parce qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la commune de l'agglo vient également de décrocher le label APIcité 1 Abeille-Démarche reconnue.

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, le label Villes et Villages Fleuris n'est pas qu'une affaire de fleurissement. Véritable indicateur de la qualité de vie, ce label, riche de 60 ans d'histoire, récompense les communes engagées pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics. Autant de cases cochées par Jouy-le-Moutier qui ont incité le jury à lui décerner une 2e fleur ainsi que son Coup de cœur.

Jouy-le-Moutier a obtenu la labellisation deux fleurs au concours national Fleuris 2022. (© Ville de Jouy-le-Moutier)

Abeille

Engagé
de l'enviro
versité, des

particulièrement de l'abeille, la municipalité a également obtenu le label APIcité 1 Abeille–Démarche reconnue, qui vise à valoriser les politiques locales

suite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de

-le-Moutier
rgenteuil, la
Oise à être
démarche.

« Ces la
recon
qu'on
c'est t
fait de
visibili
à éveil
souligne
(dvg) de

Un nouveau logo pour Jouy-le-Moutier

Plus dynamque, plus moderne : voici le nouveau logo de Jouy-le-Moutier.

Le nouveau logo de la Ville de Jouy-le-Moutier est désomais connu. Trois propositions avaient été soumises aux Jocassiens à travers une consultation citoyenne. 1 174 d'entre eux se sont exprimés et ont choisi à

indiquait la municipalité qui souhaitait lui donner une nouvelle dynamique. Et ainsi moderniser son identité visuelle.

« Les éléments identitaires représentés dans l'ancien logo ont été réinterrogés

■JOUY-LE-MOUTIER

Budget participatif : trois projets seront financés par la Région

Dans le cadre de la 4e session du Budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, trois projets portés par la Ville bénéficieront d'un financement.

Le budget participatif de la Région Île-de-France a livré son verdict. Trois projets portés par la Ville de Jouy-le-Moutier bénéficieront à ce titre d'un financement sonnant et trébuchant.

Premier projet à recevoir la bénédiction de la Région avec à la clef un financement de 10 000 €: la modernisation de l'éclairage du parc communal et le renforcement de la trame noire. La commune de

rmettra de financer la rénovation énergétique d

re éco-
pour
ène »,
e ville.
olé du
l : la ré-
l'école
l'école
ontant
er aussi

nécessaire qu'urgent si l'on en croit la municipalité conduite par Hervé Florczack (dvg). « Les écoles représentent à elles seules près de 30 % de la consommation énergétique de la commune. À travers des opérations d'isolation notamment, l'objectif est de réduire considérablement la

conso
» À Jo
partic
daire
autori
83 00
les fin
un co
de l'é

■CERGY-PONTOISE

Un vaccinodrome s'installe à Jouy-le-Moutier

Hébergé au gymnase du Moulin à Vent à Cergy, le centre de vaccination de l'agglo emménage ce mercredi 21 avril au Parc des Sports des Merisiers à Jouy-le-Moutier.

L'objectif assigné au centre de vaccination de Jouy-le-Moutier est d'injecter 2 000 doses par jour. À condition bien sûr que l'approvisionnement ne fasse pas défaut. (© Ville de Cergy)

Accélérer la vaccination face à la menace toujours prégnante du coronavirus. C'est tout l'enjeu du transfert de Cergy à Jouy-le-Moutier du centre de vaccination de Cergy-Pontoise.

Jusqu'ici hébergée au gymnase du Moulin-à-Vent à Cergy-le-Haut, la structure emménage ce mercredi 21 avril au sein du gymnase du Parc des Sports des Merisiers à Jouy-le-Moutier. Un équipement plus spacieux propre à autoriser l'injection de 2 000 doses par jour contre 700 au sein du gymnase du Moulin-à-Vent. « Nous devons accélérer la vaccination pour sortir enfin de cette crise sanitaire », indique Hervé Florczak, le maire de Jouy-le-Moutier.

Objectif : 2 000 injections par jour

« Cergy n'avait pas les ca-

Avoir échoué à convaincre les autorités sanitaires de maintenir le centre de vaccination de Cergy. « Fauraïs aimé pouvoir conserver ces deux centres sur Cergy-Pontoise, j'ai bataillé… »

Piloté par les pompiers du Val-d'Oise, la Croix-Rouge et la Protection civile, auxquels une armée de bénévoles prête main-forte, le vaccinodrome de Jouy-le-Moutier, qui administrera les vaccins Pfizer et Moderna, est ouvert aux 60 ans et plus.

Sont également éligibles à cette vaccination de masse, les personnes atteintes de pathologies à très haut risque de forme grave de Covid-19, quel que soit leur âge, munies d'une ordonnance médicale et enfin les personnes âgées de 50 à 54 ans inclus qui présentent une comorbidité.

Le centre de vaccination de Jouy-le-Moutier aura-t-il les moyens de ses ambitions ?

Pour tenir le rythme de 2 000 injections par jour, il devra être suffisamment alimenté en doses de vaccin. Ce n'est pas encore gagné !

Stopper la spirale

tissime par l'élu afin de casser net une spirale morbide qui, depuis un an, rythme nos vies. « Le coronavirus est une maladie grave, la France a passé le seuil des 100 000 morts… Sur le mois de mars 2021, à Cergy, plus de la moitié de la vingtaine de décès enregistrés était liée au Covid. C'est une

■JOUY-LE-MOUT

Les écol chanté

François Hollande a qui interpréteront le

« Je suis venu pour vérifier que vous êtes prêt, il ne faut pas que je reparte déçu. Je suis votre premier spectateur. » Il avait promis d'être présent, il a tenu parole. Jeudi 11 mai, François Hollande a assisté à la dernière répétition générale de la mêlée des cœurs. Une cho rale pas comme les autres qui interprétera en ouverture des matchs de la coupe du Monde de rugby les hymnes nationaux des équipes engagées dans cette compétition planétaire.

Concert d'applaudissements

Dans ses rangs : 210 petits jo cassiens des écoles des Eguérets, des Noyers et des Tremblays ainsi que les élèves de la classe Cham

■JOUY-LE-MOUTIER

Jeunes et déjà investis

Les élus du conseil municipal des jeunes ont pris part à leur première assemblée plénière et décliné les projets qu'ils souhaitent mener à bien.

Les élus du Cmj se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour participer à leur première assem plénière depuis leur installation. (© Ville de Jouy-le-Moutier)

La jeunesse au pouvoir ! Il y a peu, les élus du conseil municipal des jeunes (Cmj) étaient réunis dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour participer à leur première assemblée plénière depuis leur installation en janvier dernier. « Nous sommes en quelque sorte, les porte-paroles des jeunes jocassiens. Nous avons à ce titre un devoir d'exemplarité », ont-ils tenu à souligner avant de s'interroger sur les actions à mener durant leur mandat.

En présence du maire Hervé Florczak (dvg) et de Don Abasse Boukari, adjoint au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse, les élus en herbe ont dévoilé les projets et les décisions prises en commission.

Chasse aux déchets

Dans le cadre des semaines écocitoyennes, le Cmj participera, le 15 avril prochain, à une action de ramassage de déchets en ville. Objectif : sensibiliser, entre autres, les jeunes jocassiens aux gestes écocitoyens. Le Cmj sera à nouveau sur le pont lors de la cérémonie des élèves de Cm2 pour leur passage en 6e comme pour les commémorations du 11 Novembre et du 8 Mai.

En collaboration étroite avec leurs aînés du conseil senior, les jeunes élus mettront sur pied, en mars prochain, un café solidaire. L'occasion de « se retrouver entre différentes générations pour échanger autour de problématiques du quotidien et se détendre autour notamment de jeux de société ». Des journées café-troc seront également organisées régulièrement. Le café solidaire a vocation à être in et sa fréquence devrait êtr suelle. Autre nouveauté : cadre de la labellisation T Jeux 2024, les jeunes se tra tront une « flamme » olyn lors des prochaines foulée siennes prévues le 23 juin.

Enfin, à l'occasion des Jo européennes du patrimo Cmj proposera un jeu d pour découvrir le patri historique de la ville. À J Moutier, les jeunes élus pain sur la planche.

■JOUY-LE-MOUTIER

30 km/h dans les rues du village : la police municipale sur le qui-vive

Les agents de la police municipale effectuent régulièrement des contrôles pour veiller au respect des 30 km/h dans les rues du village. Objectif : prévenir plutôt que punir.

Gare aux contrôles dans le vieux Jouy-le-Moutier ! Depuis la réfection de la Grande-Rue, la vitesse est désormais limitée à 30km/h dans la traversée du village.

Prévention

« Les 30 km/h sont de rigueur sur l'ensemble des rues traversant le village : rue de Maurecourt, Grande-Rue et rue de Vauréal, prévient la municipalité jocassienne. Cette mesure vise à renforcer la sécurité des piétons notamment des enfants, des cyclistes, et à améliorer la qualité de vie des riverains ».

Afin de laisser le temps aux usagers de se familiariser avec cette nouvelle règle, la police municipale effectue depuis la mi-août à titre préventif des contrôles dans les rues du village. Objectif poursuivi : sensibiliser et non punir.

« L'occasion également de rappeler aux usagers les avantages que procure une vitesse réduite : des accidents moins graves, un angle de vision plus grand, plus de facilité à laisser la priorité (notamment aux piétons) et moins de nuisances sonores », précise encore la Ville.

J.C.

Les 30 km/h sont la règle dans le village et la police municipale veille au grain. (© Facebook Ville de Jouy le Moutier)

JOUY-LE-MOUTIER

Une rentrée végétalisée à l'école du Noyer

Les enfants du groupe scolaire du Noyer vont découvrir une cour plus verte à la rentrée. Les travaux d'été sont sur le point de se terminer.

Adieu les marelles en plein soleil. Des travaux de végétalisation ont été réalisés pendant l'été au sein du groupe scolaire du Noyer. La Ville de Jouy-le-Moutier a mené une réflexion sur la transformation des espaces bétonnés et peu ombragés en îlots de fraîcheur. Un environnement plus agréable au quotidien pour les enfants et le personnel encadrant. Les adjoints au maire, en charge de l'Éducation et de la Petite Enfance, ont travaillé en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise (Caue 95).

Pendant l'été, la cour de récréation du groupe scolaire du Noyer a été transformée pour avoir

©VilledeJouyleMoutier

été financée par la Région -de-France (128 843€) et par Département (47 500€). Le aire de Jouy-le-Moutier, Her- Florczak, se réjouit de cette alisation : « Ce type de cour pond mieux aux besoins ndamentaux des enfants, ux de mouvement, d'explo- ration et de contact avec la nature. » Il a annoncé qu'une école par an serait rénovée. Le groupe scolaire du Noyer a fait figure d'établissement pilote, le prochain projet n'est pas encore défini mais il reste huit établissements à transformer.

Anne DUFORT CORNILLIET

JOUY-LE-MOUTIER

Un lieu unique pour toutes vos démarches

Les services à la population de Jouy-le-Moutier se regroupent au Beffroi à partir du 15 janvier. (© Ville de Jouy-le-Moutier)

Toutes vos démarches sous tir du 15 janvier.

z y effectuer
os démarches :
de vos titres
cription de vos
le en passant
des de loge-
pagnement à
ès aux services
mentaux.

ER

liers jocassiens ont devant François Hollande

assisté à la dernière répétition générale des écoliers jocassiens s hymnes nationaux lors de la coupe du Monde de rugby.

Hollande est venu écouter les petits jocassiens qui interpréteront les hymnes nationaux ure des matchs de la prochaine Coupe du monde de rugby.

r à assister à la der- tition générale, tout ministre de l'Éducation et la ministre des chef de l'État n'a pas te. François Hollande médiatement accepté.

« Vous n'avez rien perdu de d'hymnes. De La Marseillaise en votre eng des géné présence réjoui He que la ch siens n'e

JOUY LE MOUTIER

Travaux au village : les élus à l'écoute des habitants

L'acte 2 des travaux de rénovation de la Grande-Rue et de la rue de Vauréal est lancé. Cette phase, qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de décembre, débute au croisement de la Grande-Rue et de la rue de la Vallée pour s'achever à l'entrée de ville, au 66-67 de la rue de Vauréal.

Afin de pouvoir répondre aux questions des habitants, la municipalité organise des cafés chantiers certains jeudis à 11h30, au

nt organisés afin de répondre aux questions soulevées par la rénova- Ville de Jouy-le-Moutier)

uy- n/h ne ou- vec to-

route » dixit le maire de la commune, Hervé Florczak, bancs publics, élargissement des trottoirs… La feuille de route est tracée avec, en filigrane, la volonté de rendre sa quiétude à l'axe principal du village, devenu, bien malgré lui, une voie de transit pour rejoindre la voisine Vauréal ou plus loin, Cergy.

▲ Prochains cafés chantiers : les 20 octobre, 3 et 17 novembre et enfin 1er, 15 et 29 décembre.

JOUY-LE-MOUTIER

La rue de Maurecourt délivrée des bus

Depuis le 23 janvier, les bus des lignes 12 et 14 du réseau Kéolis n'empruntent plus la rue de Maurecourt. Une première victoire pour les riverains.

Enfin. Des années qu'ils réclamaient à cor et à cri que les bus cessent de défiler sous leurs fenêtres. Les riverains de la rue de Maurecourt ont enfin obtenu gain de cause.

Depuis le 23 janvier dernier, les lignes 12 et 14 du réseau Kéolis n'empruntent plus cette petite route qui relie Jouy-le-Moutier à Maurecourt (Yvelines) à travers les paisibles hameaux de Vincourt et Glatigny. Une première victoire pour les riverains, qui fait suite à l'arrêté pris le 1er janvier dernier par la municipalité afin de proscrire le passage des bus. Le temps que l'opérateur trace un nouvel itinéraire et le diktat est entré en vigueur.

Depuis le 23 janvier dernier, les lignes 12 et 14 du réseau Kéolis n'empruntent plus la rue de Maurecourt. Un soulagement pour les riverains.

Insuffisant

Mise en service d'un radar poids lourds, passage en zone 30, interdiction aux cars Grisel de s'engouffrer dans la rue de Maurecourt : depuis 2021, la Ville tente de préserver le cadre de vie des habitants de cet axe jocassien, trait d'union entre Cergy-Pontoise et les Yvelines. Insuffisant selon ces derniers.

Face au ballet incessant d'une noria de voitures matin et soir, les riverains rassemblés au sein du collectif Vincourt et Glatigny n'envisagent qu'une seule solution : la déviation. Un projet au point mort faute de consensus entre Jouy-le-Moutier et Maurecourt. Membre de l'agglomération cergypontaine, la voisine du 78 n'y est pas favorable.

J.C.

Retrouvez *La Gazette du Val d'Oise* tous les mercredis chez votre marchand de journaux.

POUR SERVIR JOUY

A Jouy, les promesses de campagne de l'équipe majoritaire sont aujourd'hui au ralenti, ou abandonnées.

Elle cache son incompétence à grands coups de communication pour masquer une absence totale de résultats et de vision lisibles pour les habitants.

Notre cadre de vie se dégrade : espaces verts non entretenus ; dépôts sauvages et déchets sur la voie publique deviennent notre quotidien. L'externalisation, pour diminuer la masse salariale sans mettre les moyens financiers nécessaires ne peut qu'aboutir à ce résultat Pourtant la promesse d'une brigade verte qui existait déjà devait vous garantir un cadre de vie idyllique « Notre qualité de vie n'est pas négociable »

La démocratie participative promise s'est concrétisée par des sondages pour choisir un nouveau logo inutile, ou la couleur d'une passerelle.

La tranquillité publique devait vous être garantie grâce à « la proximité et l'humain au cœur des relations entre les jocassiens et leur police municipale ». A ce jour, les moyens humains ne sont toujours pas visibles ! Les 12 agents de la police municipale et un Centre de supervision urbain ouvert 7/7 jours, de 8 h à 20 h avec 40 cameras actives sous notre mandat ont été remplacés par l'abandon de la vidéoprotection et 6 agents de police municipale. Résultat, un grand nombre d'habitants sont victimes d'incivilités et de délits divers

Le projet de restauration de l'église a été initié dès 2015 par un premier diagnostic. Votés en décembre 2019 pour le budget 2020, les travaux devaient débuter dès l'attribution du marché public. Les travaux de l'ex RD55 au village, étaient aussi inscrits au budget primitif 2020. Leur seule décision a été d'en doubler le montant pour un total de 3 millions d'euros au détriment d'autres voiries. Sans parler du report des deux dernières tranches des travaux de l'église pour le prochain mandat. Ces grands projets n'ont pas été initiés par l'actuelle majorité mais ils se les attribuent comme bien d'autres.

L'engagement de « soutenir les associations à réaliser leurs missions » se concrétise par une baisse notoire des subventions : en 2020 / 163 986 € et en prévision pour 2023 /68 632 €

Une politique culturelle à l'image leur programme de campagne, inexistante.

Les clins d'œil, les tapes dans le dos et les belles promesses ne sont pas suffisants pour endosser le costume de « Maire voisin »

Souhaitons que dans les 3 prochaines années cette dégradation ne s'accentue pas.

JOUY-LE-MOUTIER EN COMMUN

Il y a trois ans, notre liste s'était présentée pour faire face à la politique de la municipalité sortante de droite. Appuyée par de nombreux partis de gauche et écologistes, elle avait su réaliser une unité qui, déjà, préfigurait la NUPES. Nous mettions au centre de nos propositions la solidarité, comme valeur fondamentale de la vie collective de notre cité, notamment via les services publics.

Les crises sanitaire et climatique ont renforcé l'urgence de répondre aux besoins écologiques et sociaux de nos concitoyen•nes. Oui, il faut s'occuper des fins de mois et de la fin du monde ! Ce changement de cap dans les politiques locales et nationales impose un autre modèle de fonctionnement de la vie démocratique, notamment par la démocratie directe au plan municipal.

C'est avec ce regard que nous donnons ici notre avis sur le bilan de mi-mandat de la municipalité actuelle. Avertis au dernier moment, le temps et la place nous manquent pour entrer dans les détails. Nous voulons cependant souligner 8 sujets qui, selon nous, posent de graves problèmes à résoudre sans tarder :
- l'absence d'une démocratie participative (notamment par des budgets participatifs) favorisant l'implication des habitant•es dans les choix locaux
- une absence de concertation et une communication tardive sur le devenir du quartier des Eguerets
- une carence complète d'information et d'engagements concernant l'avenir du groupe scolaire du Vast
- une offre scolaire insuffisante pour digérer la hausse prévisible des effectifs, compte-tenu des nombreuses résidences en construction
- une fermeture complète du Centre de loisirs des Rougeux, sans perspective de réouverture
- une absence de politique volontariste, au-delà de ce qu'impose la loi, pour que nos enfants profitent d'une alimentation locale et bio dans les cantines
- une augmentation vertigineuse du financement des caméras de « vidéo-protection »
- des choix insuffisamment volontaristes pour promouvoir une politique de soutien social pour les plus démuni•es

De notre côté, face à la désertification médicale, nous défendons toujours notre projet de Centre de santé intercommunal. La mairie dit aussi vouloir agir, sur ce sujet comme sur celui des déplacements (réseau cyclable, co-voiturage, tarification sociale des bus, etc.) L'avenir proche nous dira si des moyens y sont véritablement consacrés. Nous serons attentifs aux décisions qui seront prises et qui pèseront fortement dans le bilan complet de ce mandat.

Nous publions dans cette page les textes tels qu'ils nous ont été transmis.

Nous avons tous beaucoup travaillé et je souhaite ici remercier chaleureusement l'équipe qui m'accompagne, adjoints et conseillers municipaux, mais aussi les équipes internes de la Mairie, tous services confondus.

Tout ce que nous avons déjà réalisé, et ce qui reste encore à concrétiser ne pourraient voir le jour sans la motivation et l'engagement quotidien des agents communaux dont je tiens à souligner la compétence et le sens du service public.

Je suis bien entouré et nous avons encore, ensemble, de belles choses à accomplir.

Hervé FLORCZAK

VOS PROCHAINS

RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ

À partir du 6 juin 2023

Rencontres de terrain avec vos élus

8 juin 2023 - 20h

Réunion publique Bilan Mi-Mandat

10 juin 2023 - de 10h à 12h

Permanence du maire

15 & 29 juin 2023 - 11h30

Cafés chantier

Travaux Grande Rue

29 juin 2023 - 20h

Conseil municipal

JOUY le-Moutier